

Programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec

A. Programmes administrés et appliqués par la Régie en vertu de la Loi sur l'assurance maladie	Entrée en vigueur	Source de financement
Services médicaux		
<ul style="list-style-type: none"> déterminés par la Loi sur l'assurance maladie pour toutes les personnes assurées 	1 ^{er} novembre 1970	FSS ¹
<ul style="list-style-type: none"> pour les victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle 	1 ^{er} février 1986	CNESST ²
Services optométriques		
<ul style="list-style-type: none"> déterminés par règlement 	1 ^{er} novembre 1970	FSS
<ul style="list-style-type: none"> pour les personnes assurées de moins de 18 ans et celles de 65 ans ou plus 	26 mai 1993	
<ul style="list-style-type: none"> pour les prestataires d'une aide financière de dernier recours 	15 mai 1992	
<ul style="list-style-type: none"> pour les personnes de 60 à 64 ans qui bénéficient d'une allocation de conjoint sans laquelle elles auraient droit à une aide financière de dernier recours, conformément à la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles³ 	1 ^{er} octobre 1975	
<ul style="list-style-type: none"> pour toutes les personnes assurées : examen partiel de la vision 	9 septembre 1992	
<ul style="list-style-type: none"> pour toutes les personnes assurées : examen d'urgence 	10 septembre 2009	
<ul style="list-style-type: none"> pour les personnes assurées diabétiques et médicamenteuses ainsi que celles présentant une myopie de 5 dioptries ou plus : examen sous dilatation du segment postérieur 	10 septembre 2009	
<ul style="list-style-type: none"> pour les personnes assurées de 16 ans ou moins : examen d'orthoptique 	1 ^{er} mars 1985	
Services liés au maintien de la fertilité		
<ul style="list-style-type: none"> déterminés par règlement 	10 novembre 2015	FSS
Services de chirurgie buccale		
<ul style="list-style-type: none"> déterminés par règlement 	1 ^{er} novembre 1970	FSS
<ul style="list-style-type: none"> pour toutes les personnes assurées 		
Services dentaires		
<ul style="list-style-type: none"> pour les enfants 	1 ^{er} mai 1974	FSS
<ul style="list-style-type: none"> pour les prestataires d'une aide financière de dernier recours 	4 avril 1979	

Révisé le 29 janvier 2018

¹ Fonds des services de santé

² Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

³ RLRQ, chapitre A-13.1.1

A. Programmes administrés et appliqués par la Régie en vertu de la Loi sur l'assurance maladie	Entrée en vigueur	Source de financement
Médicaments et services pharmaceutiques		
<ul style="list-style-type: none"> médicaments déterminés par règlement et inscrits sur la <i>Liste des médicaments</i> pour les prestataires d'une aide financière de dernier recours 	1 ^{er} août 1972	Fonds de l'assurance médicaments
<ul style="list-style-type: none"> pour les personnes de 60 à 64 ans qui bénéficient d'une allocation de conjoint sans laquelle elles auraient droit à une aide financière de dernier recours, conformément à la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles 	1 ^{er} octobre 1975	
<ul style="list-style-type: none"> pour les personnes de 65 ans ou plus qui n'adhèrent pas à un contrat d'assurance collective ou à un régime d'avantages sociaux applicable à un groupe de personnes déterminé en raison d'un lien d'emploi ancien ou actuel, d'une profession ou de toute autre occupation habituelle, ou qui ne sont pas bénéficiaires d'un tel contrat ou d'un tel régime 	1 ^{er} janvier 1997	
<ul style="list-style-type: none"> pour toute personne qui n'a pas accès à un contrat d'assurance collective ou à un régime d'avantages sociaux applicable à un groupe de personnes déterminé en raison d'un lien d'emploi ancien ou actuel ou de toute autre occupation habituelle, ou que nul n'est tenu de couvrir comme bénéficiaire 	1 ^{er} janvier 1997	
Appareils suppléant à une déficience physique		
<ul style="list-style-type: none"> pour toute personne ayant une déficience motrice, selon les conditions prévues par le règlement 	1 ^{er} juillet 1975	FSS
Aides visuelles		
<ul style="list-style-type: none"> pour toute personne ayant une déficience visuelle, selon les conditions prévues par le règlement 	30 novembre 1977	FSS
Aides auditives		
<ul style="list-style-type: none"> pour toute personne ayant une déficience auditive, selon les conditions prévues par le règlement 	22 août 1979	FSS
Bourses de recherche		
<ul style="list-style-type: none"> pour des personnes qui désirent faire de la recherche au Québec dans une science de la santé 	10 septembre 1975	FSS
Bourses d'études		
<ul style="list-style-type: none"> pour des étudiants en médecine s'engageant à fournir, dès la fin de leur formation médicale, des services couverts dans un territoire désigné par le ministre 	11 juin 1975	FSS
<ul style="list-style-type: none"> pour les résidents en médecine familiale 	20 novembre 1985	

B. Programmes administrés par la Régie en vertu de la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec	Entrée en vigueur	Source de financement	Entente et décret
Prothèses mammaires externes <ul style="list-style-type: none"> • versement tous les deux ans du montant forfaitaire pour compenser le coût lié à l'achat ou au remplacement d'une prothèse mammaire • remboursement tous les deux ans du coût excédant le montant forfaitaire aux prestataires d'une aide financière de dernier recours 	1 ^{er} janvier 1978	FSS	Accord MSSS ⁴ -RAMQ Décret 1177-96
	1 ^{er} mars 1993		Accord MESS ⁵ -RAMQ Décret 1187-96
Rémunération des services rendus par les membres des comités d'évaluation des victimes d'une vaccination	1 ^{er} mai 1988	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 354-2012
Services hospitaliers rendus hors du Québec	29 janvier 1976	MSSS	Accord MSSS-RAMQ AC-4835-75
Exonération financière pour les services d'aide domestique	1 ^{er} avril 1997	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 1012-2009
Prothèses dentaires en acrylique fournies par un denturologue à un prestataire d'une aide financière de dernier recours	9 avril 1979	FSS	Accord MESS-RAMQ Décret 427-96 Décret 812-2006
Contribution financière des adultes hébergés	1 ^{er} septembre 1997	MSSS	Accord MSSS-MSS ⁶ -RAMQ Décret 222-99 Entente MSSS-RAMQ Décret 520-99
Rémunération des médecins effectuant une évaluation de l'état mental d'un accusé à la suite d'une ordonnance d'un tribunal du Québec	1 ^{er} avril 1999	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 90-2010
Rémunération des pharmaciens dans le cadre d'un mécanisme de surveillance et de suivi de la consommation de médicaments chez certains prestataires d'une aide financière de dernier recours	1 ^{er} février 1990	Fonds des services de santé	Accord MSSS-MESS-RAMQ Décret 1233-91 Décret 431-96
Gratuité des médicaments pour le traitement des infections transmises sexuellement	1 ^{er} avril 1992	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 1627-91 Décret 972-96
Gratuité des médicaments et des services professionnels des pharmaciens pour les personnes âgées de 65 ans ou plus, dans le cadre du programme d'achat de places dans les résidences privées d'hébergement avec services et les établissements privés non conventionnés	1 ^{er} février 1994	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 1187-97

4 Ministère de la Santé et des Services sociaux

5 Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (maintenant le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)

6 Ministère de la Solidarité sociale (maintenant le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)

B. Programmes administrés par la Régie en vertu de la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec	Entrée en vigueur	Source de financement	Entente et décret
Remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales et des solutions ophtalmiques	23 mars 2004	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 1283-2003
Gratuité de certains services optométriques fournis aux handicapés visuels âgés de 18 ans à 64 ans	15 mai 1992	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 1225-99
Rémunération des dentistes travaillant dans une direction régionale de santé publique	1 ^{er} avril 1996	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 848-96
Gratuité des médicaments pour la chimioprophylaxie et le traitement de la tuberculose	17 février 1997	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 98-97
Gratuité de la prestation des services liés à la contraception orale d'urgence offerts en pharmacie	17 décembre 2003	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 983-2003
Rémunération des optométristes travaillant dans les centres de réadaptation pour les personnes ayant une déficience visuelle	1 ^{er} janvier 1997	FSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 749-97
Rémunération des médecins exerçant à titre de médecin-conseil ou de coordonnateur des services préhospitaliers auprès des régies régionales de la santé et des services sociaux ou à titre de membre d'une commission médicale régionale	1 ^{er} janvier 1995 (médecins omnipraticiens) 1 ^{er} octobre 1995 (médecins spécialistes)	FSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 1189-97
Appareils fournis aux personnes stomisées permanentes <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="110 781 1677 821">• remboursement d'un montant compensatoire annuel à toutes les personnes stomisées permanentes <li data-bbox="110 870 1677 927">• paiement de l'excédent du coût d'achat ou de remplacement des appareils fournis à des personnes stomisées permanentes prestataires d'une aide financière de dernier recours 	1 ^{er} avril 1981	FSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 780-81 Décret 1383-91 Accord MESS-RAMQ Décret 430-96
Prothèses oculaires <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="110 984 1677 1024">• allocation pour l'achat ou le remplacement d'une prothèse oculaire et montant forfaitaire pour son entretien et sa réparation <li data-bbox="110 1049 1677 1105">• remboursement du coût lié à l'achat, au remplacement ou à l'entretien qui excède l'allocation maximale pour les prestataires d'une aide financière de dernier recours 	1 ^{er} avril 1981 1 ^{er} mars 1993	FSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 1272-98 Accord MESS-RAMQ Décret 1273-98
Rémunération des médecins pour rédiger le rapport médical visé par la Loi sur la sécurité du revenu	1 ^{er} mai 1989	MESS	Accord MESS-RAMQ Décret 435-91
Rémunération des médecins de la Corporation d'Urgences-santé du Montréal métropolitain assignés à témoigner devant des instances judiciaires ou quasi judiciaires	1 ^{er} mai 1990	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 407-90
Rémunération des médecins résidents	3 septembre 1978	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 1146-87

B. Programmes administrés par la Régie en vertu de la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec	Entrée en vigueur	Source de financement	Entente et décret
Services hospitaliers fournis dans une province à des résidents d'une autre province	1 ^{er} octobre 1981	Recouvrements de la province où se trouve le domicile	Accord MSSS-RAMQ Décret 1405-87
Rémunération des médecins qui remplissent le formulaire ou son équivalent donnant lieu à une évaluation ou une réévaluation médicale prévue à diverses dispositions législatives	15 avril 1990	FSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 1296-92
Tierce responsabilité visée par la Loi sur les services de santé et les services sociaux et par la Loi sur l'assurance-hospitalisation	29 octobre 1975	Recouvrements des tiers responsables	Accord MSSS-RAMQ Décret 609-83
Rémunération des professionnels de la santé pour des services médicaux et dentaires rendus à des personnes durant le délai de carence	31 mai 2001	FSS	Accord MSSS-RAMQ
Rémunération du médecin qualifié qui délivre le certificat prévu à l'article 258 (1) h) (i) et (ii) du Code criminel	1 ^{er} septembre 1990	FSS	Accord MSP ⁷ -RAMQ Décret 144-91
Services assurés pour les ressortissants étrangers ayant versé une prime en vertu d'un accord avec le ministre de la Santé et des Services sociaux	1 ^{er} novembre 1976	Primes payées par les ressortissants étrangers	Accord MSSS-RAMQ Décret 608-83 Décret 474-95
Établissement de la contribution des usagers majeurs pris en charge par une ressource intermédiaire	1 ^{er} avril 2001	MSSS	Entente MSSS-RAMQ Décret 341-2001
Rémunération des professionnels de la santé et des autres dispensateurs de biens ou de services pour les biens et les services rendus en vertu de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels	1 ^{er} janvier 1981	CNESST	Accord RAMQ-CSST ⁸ Décret 3246-81
Rémunération des médecins pour leur présence à la Chambre de la jeunesse, en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse	18 décembre 1991 (médecins spécialistes) 16 juin 1992 (médecins omnipraticiens)	FSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 1610-92
Paiement de certains traitements de physiothérapie (réadaptation physique) donnés en clinique	1 ^{er} septembre 1988	FSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 1053-90
Gratuité des médicaments pour le traitement de la grippe en situation de pandémie	30 octobre 2009	MSSS	Décret 1386-2009
Programme relatif aux bandages et aux vêtements de compression nécessaires au traitement du lymphœdème	1 ^{er} janvier 2014	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 614-2013
Rémunération des services rendus par les membres des comités d'évaluation des victimes d'un produit distribué par Héma-Québec	1 ^{er} avril 2012	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 226-2012
Gratuité du médicament naloxone et de certaines fournitures	1 ^{er} novembre 2017	MSSS	Accord MSSS-RAMQ Décret 1073-2017
Accès universel gratuit à l'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse (pilule abortive)	15 décembre 2017	MSSS	Décret 1249-2017

7 Ministère de la Sécurité publique

8 Commission de la santé et de la sécurité du travail (maintenant la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail)

C. Banques de données confiées à la Régie

Le MSSS a confié des banques de données à la Régie en vertu de l'article 2 de la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec. Elles contiennent un sous-ensemble des données collectées et utilisées par les établissements ou les organismes du réseau de la santé et des services sociaux. Ces données portent sur les services rendus aux clientèles du réseau. Ces banques sont financées par le Fonds des services de santé en vertu d'une entente entre le MSSS et la Régie conclue le 13 mars 2012.

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LA CLIENTÈLE ET LES SERVICES DES CLSC (I-CLSC)

Cette banque contient des données non nominatives sur les usagers des centres locaux de services communautaires, sur les demandes de services ainsi que sur les interventions et activités ponctuelles réalisées pour ces usagers.

MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES DONNÉES POUR L'ÉTUDE DE LA CLIENTÈLE HOSPITALIÈRE (MED-ÉCHO)

Cette banque contient l'information relative aux hospitalisations et aux inscriptions en chirurgie d'un jour dans les centres hospitaliers du Québec.

REGISTRE QUÉBÉCOIS DU CANCER (RQC)

Ce registre s'inscrit dans la continuité du Fichier des tumeurs du Québec dont il intègre tout le contenu et auquel sont ajoutées les informations des registres locaux du cancer. Cette banque de données contient les informations sur les personnes atteintes de cancer au Québec et est utile pour la surveillance, la recherche, la planification et l'évaluation des soins de santé et de services en lien avec les tumeurs.

BANQUE DE DONNÉES COMMUNES DES URGENCES (BDCU)

Cette banque de données remplace le Registre de la salle d'urgence. Elle contient des renseignements sur les soins et services reçus par une personne inscrite à l'urgence d'un établissement du Québec et permet de connaître l'achalandage des salles d'urgence et les délais de séjour à l'urgence. L'exploitation de la banque vise à déterminer des orientations et des cibles en matière de soins de santé.

SYSTÈME D'INFORMATION DU REGISTRE DES TRAUMATISMES DU QUÉBEC (SIRTQ)

Le registre contient des renseignements sur les victimes de traumatismes majeurs, notamment l'événement ayant causé le traumatisme, l'intervention préhospitalière, le séjour à l'urgence et le suivi en milieu hospitalier.

BANQUE DE DONNÉES COMMUNES DU PROJET INTÉGRATION JEUNESSE (PIJ)

Cette banque de données contient des renseignements non nominatifs concernant des services rendus aux usagers de l'ensemble des centres jeunesse du Québec, relativement à l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse, de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.